



SAPEURS-POMPIERS  
DE LOIRE-ATLANTIQUE

# CDD - Agent(e) de gestion habillement

Grade : Adjoint technique

Groupement du Soutien Technique et Logistique - impasse de Vieilleville, 44470  
CARQUEFOU

<b>Quotité du poste</b>	<b>Temps complet</b> Dès que possible et jusqu'au 30/06/2026	<b>Rémunération complémentaire</b>	Rémunération : 2 237€ brut par mois NBI : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Régime de travail</b>	- 1607 heures (cycle de travail) - 25 jours ouvrés de congés annuels et jours ouvrés de RTT selon le cycle choisi <input type="checkbox"/> Eligibilité télétravail	<b>Encadrement</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

## Présentation du contexte de travail

Avec un budget de 130 M€ et près de 5000 personnes réparties entre les personnels administratifs et techniques, le sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, le SDIS 44 comprend 95 sites répartis sur le territoire de la Loire-Atlantique. Le SDIS 44 effectue environ 78000 interventions par an.

Le groupement du soutien technique et logistique est une entité du SDIS, qui gère l'ensemble des moyens opérationnels et techniques mis à disposition des sapeurs-pompiers et des personnels administratifs et techniques afin qu'ils puissent accomplir leurs missions. Il est composé d'un service administration, finances et commande publique, d'un service équipement général et flux logistiques, d'un service équipement du sapeur-pompier et du service véhicules.

Le service équipement du sapeur-pompier est composé de 19 agents dont 3 sous la responsabilité du chef de cellule habillement.

## Mission / Raison d'être du poste

Sur la base des valeurs du groupement telles que l'efficacité, la technicité, l'adaptabilité et la réactivité, il assure la mise à disposition initiale, le renouvellement, le maintien en condition opérationnelle et le suivi de la restitution des effets d'habillement des personnels concernés selon les modalités définies par le SDIS dans le règlement d'habillement.

### Compétences spécifiques recherchées

- Capacité à s'approprier et à utiliser un outil de gestion informatique logistique (E-ATAL serait un plus)
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- Connaissance du milieu sapeur-pompier serait un plus

Activités	Compétences transverses recherchées
Traitement des prise de rendez-vous d'habillement	<b>Organisationnelle :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rigueur</li> <li>- Sens de l'organisation</li> </ul> <b>Relationnelles et sociales :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité d'accueil du public</li> <li>- Aptitude à l'écoute</li> <li>- Discrétion</li> </ul> <b>D'adaptation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autonomie</li> <li>- Réactivité</li> </ul>
Rendez-vous d'habillement (prise de mesure, essayages...)	
Traitement des échanges d'effets d'habillement	
Activités transverses	
Contribution au fonctionnement de la cellule	

## Informations utiles

<b>Contacts SDIS 44</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lieutenant Arnaud MARTIN, chef du bureau gestion de parc au 06 07 28 85 22</li><li>• Madame Stéphanie MALLARD, assistante de gestion recrutements, emplois et compétences au 02 28 09 81 33</li></ul>
<b>Processus de candidature</b>	<p><u>Les candidatures</u> devront être constituées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae mettant en avant les expériences et les compétences acquises en rapport avec celles attendues.</p> <p>L'ensemble des pièces devra être adressé obligatoirement par mail sous référence « GSTL 26.01 » à l'adresse <a href="mailto:service-recrutement@sdis44.fr">service-recrutement@sdis44.fr</a>.</p> <p>La fin de dépôt des candidatures est fixée <b>jusqu'au 3 mars 2026</b> inclus à l'attention de Monsieur le Contrôleur général Stéphane MORIN, Directeur départemental.</p> <p>Les entretiens auront lieu le <b>17 mars 2026</b>.</p>
<b>Accès à l'emploi des travailleurs handicapés</b>	<p>Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.</p>

## Avantages proposés par le SDIS 44

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Comité des œuvres sociales                       | <input type="checkbox"/> Chèques vacances            |
| <input type="checkbox"/> Participation mutuelle santé (contrat labellisé) | <input type="checkbox"/> Contrat groupe prévoyance   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Parking sur site                      | <input checked="" type="checkbox"/> Chèques déjeuner |